



**Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale
de l'Association des Moulins de Touraine qui aura lieu**

le samedi 22 mars 2025 au Bistrot de la Bulle à Charentilly

- À partir de 9h30 : café d'accueil.
- **À 10 h : Assemblée Générale**

À l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Rapport moral du Président, rapport d'activités, rapport financier
- Consistance légale : Avancement de notre démarche collective
- FHC cherche des investisseurs pour plusieurs projets dans l'Indre
- Inondations, le rôle des retenues d'eau.
- Feuille de route de la FFAM :
 - Commission Patrimoine (recenser les moulins du département)
 - Commission Énergie (obtenir la reconnaissance de la consistance légale des moulins)
 - Commission Environnement (répondre aux obligations de continuité écologique des adhérents)
 - Commission Juridique
- Présentation d'un bureau d'études et installateur : Novéa technologies
- Présentation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage : Emmanuel DEBROUX
- JPPM devient JPP
- Conseil d'Administration : cette année, 5 membres arrivent au terme de leur mandat de 4 ans ; 4 se représentent et 2 postes supplémentaires sont à pourvoir. Si vous avez une expérience à partager ou bien **si vous en avez tout simplement l'envie**, rejoignez-nous au sein du CA. Toute nouvelle candidature est bienvenue ; merci de la signaler par mail à info@moulinsdetouraine.org, si possible avant l'AG.
- Election des membres du CA
- Questions diverses et échanges

AG Extraordinaire :

- Le siège de l'association a changé, il est maintenant :
 - A la Maison des Associations
 - 1 avenue aristide Briand
 - 37600 Loches

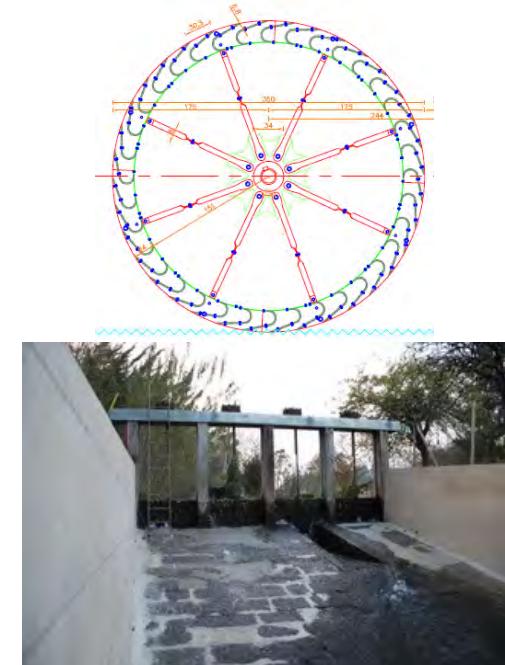
Nous profiterons de cette mise à jour dans nos statuts pour proposer quelques autres modifications mineures.

En cas d'absence de votre part, **un pouvoir** est joint à ce courrier. Merci de vous assurer que votre mandataire est à jour de sa cotisation et qu'il sera bien présent !

- À 12 h : Apéritif et déjeuner en commun sur place au Bistrot de la bulle à Charentilly.

- À 14 h : départ pour le Moulin Banal de Charentilly, sur la Petite Choisille:

La première mention d'un moulin à cet endroit date de 1279. La roue de ce moulin a été refaite en 2012 par l'entreprise Croix. Il s'agit d'une roue en bois à augets métalliques de 3,50 m de diamètre. Ce moulin était la propriété de Madame Esnault, décédée en 2023. Il est aujourd'hui à vendre par ses enfants, dont Anne Pasquier, qui a été membre du CA pendant 10 ans.



- À 14h55 : départ pour le Moulin de Graffin chez M.et Mme et P. DAUFRESNE à Saint-Cyr-sur-Loire sur la Choisille

Selon le bulletin de la Société Archéologique de Touraine, ce moulin est mentionné depuis l'an 976. Sa roue vient d'être refaite par le propriétaire qui l'a également équipé d'une production hydroélectrique en autoconsommation. Le Syndicat de rivière local projette, depuis quelques années, de baisser la ligne d'eau de 40 cm contre l'avis du propriétaire. La Mairie est propriétaire des ouvrages hydrauliques. L'insistance du syndicat ANVAL et de son Président, Monsieur Sébastien MARAIS, pour aboutir est incroyable. La loi votée en août 2022, qui interdit la baisse des seuils ou leur suppression pour permettre la continuité écologique, est pourtant actée pour les rivières en liste 2, c'est-à-dire celles dont la loi impose un aménagement pour rétablir la continuité écologique. Les rivières en liste 1, comme c'est le cas ici, n'ont aucune obligation légale de rétablir la continuité écologique (ces rivières sont en liste 1 parce qu'elles sont, justement, en bon état écologique).



- **À 16h10 : départ pour le Moulin Douzil, chez M.et Mme G BIGOT à Sonzay, sur la Bresme**

La date de 1ère mention du moulin Douzil apparaît en 1117 dans le cartulaire de l'abbaye de Noyers, chartes 425 (CDXVIII et CDXIX).

l'étang et le moulin furent donnés aux moines bénédictins de l'abbaye de Noyers.

Le moulin, a malheureusement été détruit au tout début du 20ème siècle pour des raisons politiques (l'Etat subventionnait la destruction des moulins pour éviter une trop grande concurrence des moulins d'Etat).

Des travaux ont été entrepris en 2009 afin de permettre au Moulin Douzil de retrouver sa roue... Il s'agit d'une roue à augets dite « roue du dessus ». Ainsi, le 30 juillet 2009, grâce à l'aide précieuse et au travail d'Alain Espinasse, la roue était mise en eau pour la première fois !



- **À 17h15 : départ pour le Moulin de la Varenne, chez M.et Mme Noël GOYET à Sonzay, sur la Fare**

Ce Moulin figure dès le 20 Décembre 1655 dans un procès-verbal de succession établi par Maître Chevalier, notaire à Sonzay.

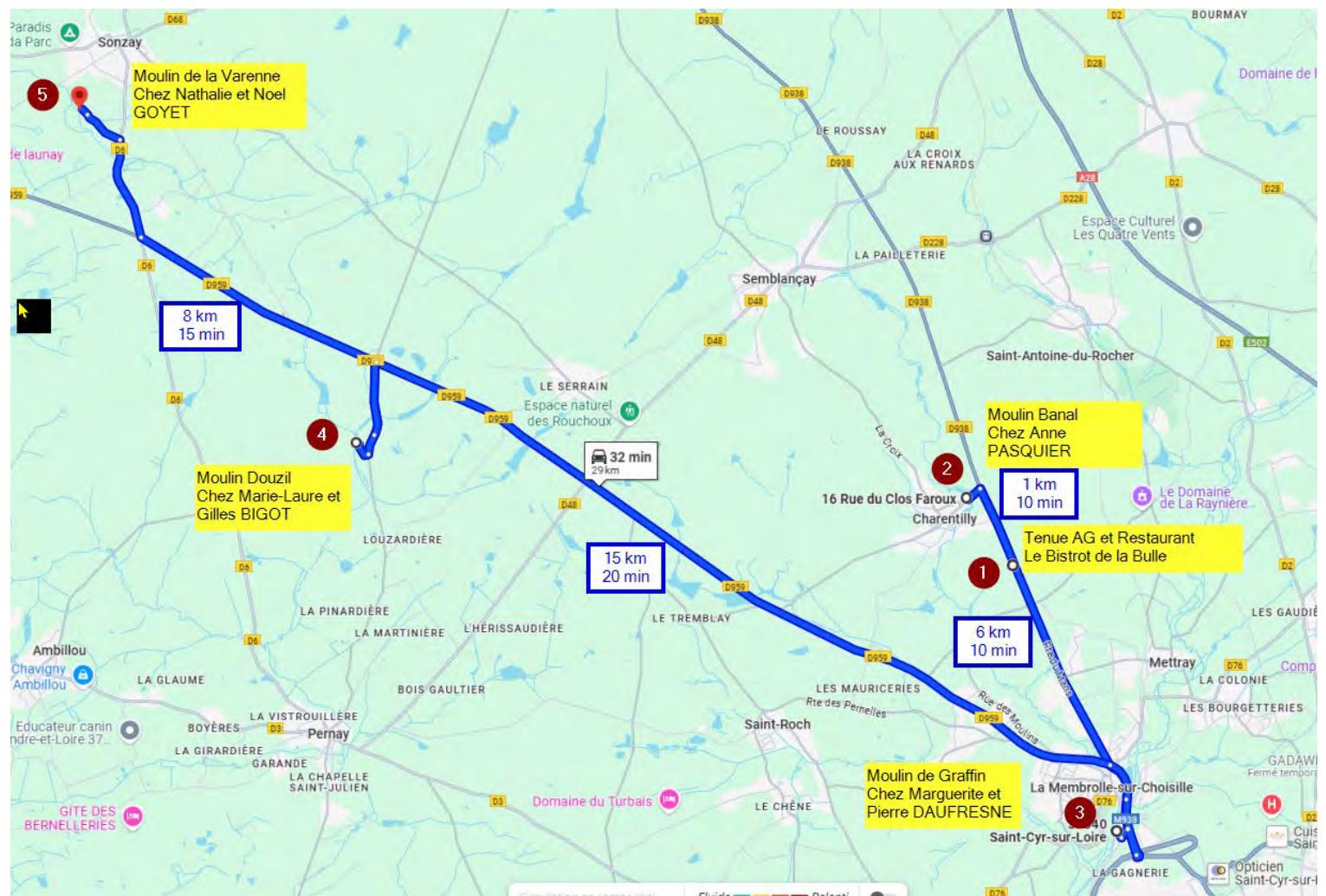
Les propriétaires ont fait refaire la roue à augets par l'entreprise Croix il y a quelques années. Elle est aussi équipée d'une production hydroélectrique en autoconsommation présentant d'ailleurs quelques disfonctionnements dont nous parlera le propriétaire.



Le pot final de l'amitié sera servi au moulin de la Varenne

ITINERAIRE de l'AG de l'AMT du 22/03/2025

rep	Heure du RDV	Où	Adresse	Latitude/Longitude
1	9h30 - 10h	Le Bistrot de la Bulle	D938 All. de la Touche, 37390 Charentilly	47.463936, 0.6210572
2	12h30		<i>Parking du bistrot la bulle verte ainsi que le parking du magasin la bulle verte fermé depuis peu</i>	
3	14h10	Moulin Banal	16 rue du Clos Faroux, 37390 Charentilly	47.472408 , 0.612872
		<i>Parking sur la rue</i>		
4	15h10	Moulin de Graffin	22, rue de Mondoux, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire	47.431401, 0.640599
		<i>Parking devant la gare</i>		
5	16h30	Moulin Douzil	124 route des Moulins, 37360 Sonzay	47.477602, 0.506253
6	17h30	Moulin de la Varenne	71 Chemin des Varennes, 37360 Sonzay	47.518752 , 0.454773



Si vous êtes perdu : appelez le 06 13 61 07 25 (Christian Jacquet)